

CONTEXTE

Ensemble, la COVID-19 et les maladies non transmissibles (MNT) participent d'une syndémie qui exacerbe les inégalités. L'incursion de la mondialisation dans les modes de vie influence les déterminants de l'alimentation et l'activité physique des populations (qualité du logement, approvisionnement, mobilité, disponibilité des espaces verts, cohésion sociale...). Ces mêmes déterminants ont influencé l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur la santé des populations. Le plan stratégique de promotion de la santé par l'alimentation et l'activité physique (**WALAPSanté**), élaboré par le service universitaire [ESPRist-ULiège](https://www.esprist-uliège.be) en 2018, est un exemple de politique ambitieuse en réponse aux enjeux sociétaux de cette syndémie.

INTERVENTION

Une politique intersectorielle, fruit d'une conception participative

- Consultations de **13 secteurs** identifiés par publics-cibles et/ou par milieu de vie : maisons de repos et de soins, établissements scolaires, domicile, services de santé, crèches et garderies, milieux du travail, hautes écoles et universités, établissements pénitentiaires, milieux d'accueil pour personnes handicapées, acteurs de quartier, aménagement des espaces publics...
- **Objectifs** des consultations :
 - favoriser l'émergence de synergies locales,
 - renforcer la cohérence des politiques de divers secteurs,
 - assurer une équité des offres sur le territoire.

Un plan multiniveaux pensé sur le long terme

- une dynamique pérenne autour des enjeux de la santé, en prenant pour point d'entrée les questions d'alimentation et d'activité physique et pour leviers, l'ensemble des politiques exerçant une influence sur ces déterminants de la santé (« **Santé dans toutes les politiques** »)
- une politique évolutive à **long terme, concertée, transversale et inclusive**, à des fins de santé,
- un ensemble de mesures favorisant la construction d'un **environnement matériel, social et culturel** porteur de santé sur le long terme, en incluant les personnes les plus précarisées et fragilisées.

RESULTATS

Les fondamentaux du WALAPSanté

- L'alimentation et l'activité physique au cœur de la prévention des MNT.
- Des définitions sociétales et collectives de l'alimentation et de l'activité physique, une attention aux modes de vie et aux contextes dans lesquels celles-ci se développent.
- La protection de la qualité de vie de toutes et de tous dans des sociétés en profondes mutations.
- L'alimentation équilibrée, la pratique régulière de l'activité physique inscrites dans la transition des modes de vie.
- La diminution des inégalités sociales de santé, enjeu éthique de cette transition.
- L'aménagement de milieux de vie favorables à la santé en collaboration avec les usagers de ceux-ci.

15 objectifs spécifiques, 52 objectifs opérationnels, 196 actions



Le WALAPSanté se donne pour objectifs

- de diffuser des informations de qualité (référéncées, critiques, compréhensibles et utilisables) sur les modes de vie et les environnements favorables à une bonne santé,
- de créer et d'entretenir la mobilisation et l'innovation sociale sur le long terme,
- de développer des mesures législatives et réglementaires qui facilitent l'accessibilité de tous aux mesures proposées,
- de prévoir les modes de gouvernance propices au développement du Plan sur le long terme.

DISCUSSION : MNT et Covid-19, destins liés ?

Les quatre objectifs stratégiques du plan peuvent devenir les foyers propices à promouvoir la santé au travers d'autres facteurs que l'alimentation et l'activité physique.

1. Les citoyens sont en permanence confrontés à une **abondance d'informations** issues de diverses sources. En temps de pandémie de Covid-19, "**infodémie**" et fracture numérique font partie des enjeux de l'accessibilité à une information de qualité.
2. Durant les périodes de confinements successives, des **initiatives innovantes** en lien avec les enjeux sanitaires de la crise se sont mises en place au niveau local. Ces initiatives devraient être soutenues car elles participent à la réduction des impacts négatifs de la crise sanitaire sur la santé et ses déterminants, parallèlement, elles sont des moteurs de la résilience des populations face aux MNT.
3. Les caractéristiques de l'environnement dans lequel évoluent les populations exercent une influence sur leur santé. Développer des offres qui améliorent les conditions de vie est une piste pour contrer les effets néfastes d'une syndémie. Les offres favorables à la santé doivent être de proximité, adaptées et accessibles, et doivent prendre en considération les demandes et préoccupations des publics concernés.
4. Depuis le début de la lutte contre la pandémie de Covid-19, les gouvernements du monde entier ont mis en place un panel de mesures ayant, pour certaines, renforcé les inégalités sociales existantes. Ce constat va dans le sens d'une mise en place de **mécanismes de gouvernance** à différents niveaux de l'action publique pour assurer l'implantation, le suivi et l'adaptation des mesures.

La mise en œuvre d'une telle politique, pensée en lien avec l'alimentation et l'activité physique, aurait sans doute permis à des citoyens.nes de vivre les confinements successifs avec moins de dommages. Une gouvernance cohérente à l'échelle locale et communautaire sera déterminante pour rendre cette transition sociale effective, comme elle l'aurait été pour faire face à la crise sanitaire de l'épidémie Covid-19. Ainsi, il semblerait qu'à l'avenir, la lutte contre la Covid-19 et la lutte contre les MNT soient intimement liées, dans une optique de réduction des inégalités sociales et de santé.

REFERENCES

- **OMS** (2020). Répondre aux maladies non transmissibles pendant et après la pandémie de COVID 19 : Rapide tour d'horizon des données probantes sur la COVID 19 et les maladies non transmissibles. Genève : Organisation mondiale de la Santé et Programme des Nations Unies pour le développement.
 - **Horton R.**, « Offline: COVID-19 is not a pandemic », The Lancet, vol. 396, n° 10255, 26 septembre 2020, p. 874
 - **Vandoorne, C., Georjin, E., Detalle E.** et al. (2018). Plan prévention et promotion de la santé en Wallonie Horizon 2030 : Axe "Promotion des modes de vie et de milieux de vie favorables à la santé" WALAPSanté. LULiège, 64.
- Plus d'informations et de ressources sur le site [ESPRist-ULiège/WALAP](https://www.esprist-uliège.be/walap)